

o.320.05 - VE/ej

no	CR	BT	CR				2/a
Retour	10/10	le	17.10.				
visa	le	1h					Le 3 octobre 1967
EPD			10.10.67				-9
Ref.	a ZM.15 London						

Note à la Division des affaires administrativesAttaché scientifique à Londres

Vous voudrez bien trouver ci-joint copie d'une lettre de notre Ambassade à Londres, du 20 septembre 1967.

Comme vous le savez, la question que pose M. Long - à savoir si le poste de Londres ne devrait pas lui aussi être pourvu d'un attaché scientifique - a déjà retenu l'attention des organes et services intéressés, notamment du Conseil de la science, de votre Division et de la nôtre.

Jusqu'ici, l'opinion dominante était que nous devrions procéder par étapes en n'envoyant de tels spécialistes, pour commencer, que dans les pays répondant aux critères suivants:

- avance scientifique et technique indéniable
- structures gouvernementales et privées, dans les domaines de la planification et de la coordination scientifique et technique, particulièrement bien conçues et efficaces, pouvant servir de modèles
- relations scientifiques et techniques gênées par la distance, par des différences de régimes ou de conceptions, par une langue étrangère peu courante, etc.

Les pays occidentaux proches de la Suisse, avec lesquels nous n'éprouvons aucune difficulté à maintenir des contacts scientifiques suivis et fructueux, ont été jusqu'ici écartés de la liste des pays où un attaché scientifique pourrait rendre des services réels.

Toutefois, il est indéniable que le nombre de problèmes de caractère scientifique qui se posent à nos Ambassades à Londres et à Paris ne cessent d'augmenter. Il est vrai cependant que ces problèmes ont moins fréquemment, dans ces deux postes, un caractère aussi nettement scientifique que ce n'est

*Ich bin hier
 weil Moskau
 auf Anweisung der
 Wissenschaftler
 kein gemacht
 am der Seite
 London kann mit
 später geprüft werden.
 7.10.67*

- 2 -

le cas à Washington, par exemple; ils ont plus souvent pour origine la fréquence des réunions, tant à Londres qu'à Paris, d'organisations intergouvernementales ou privées à objectifs scientifiques, auxquelles notre pays participe ou dont il a intérêt à suivre les travaux. L'expérience démontre effectivement que M. Chavaz, à Paris, a de plus en plus à faire pour suivre les travaux de la Conférence spatiale européenne, de l'ESRO et de l'ELDO, et qu'il en va de même pour M. Bodmer, à Londres, notamment pour les travaux de la Conférence européenne des télécommunications par satellites.

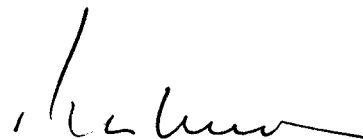
On peut dès lors se demander si au lieu d'attribuer éventuellement des scientifiques à ces deux postes, l'on ne pourrait pas maintenir un système proche de celui qui existe actuellement, à savoir la désignation de diplomates "chargés des affaires scientifiques", qui, à cet effet, recevraient en Suisse, avant leur entrée en fonction, une brève formation générale. Ce système est largement pratiqué par les Etats-Unis d'Amérique. Tout en veillant à ne pas pousser la spécialisation trop loin, nous donnerions ainsi à nos jeunes diplomates une occasion d'étendre leurs connaissances dans une direction qui revêt une importance de plus en plus grande dans les relations intergouvernementales. On peut également se demander, compte tenu du lien toujours plus étroit entre l'économie d'une part, la science et la technique de l'autre, si les fonctionnaires chargés des affaires économiques ne seraient pas les mieux désignés pour s'occuper des affaires scientifiques et techniques. Cela dit, nous sommes conscients que de nombreux arguments (notamment la pénurie de jeunes diplomates) militent en faveur de la désignation, au moins pour les plus grands postes européens, de Londres et de Paris par exemples, de jeunes scientifiques qui seraient engagés pour deux ou trois ans, sous contrat de droit privé, comme c'est et continuera sans doute à être le cas pour les attachés scientifiques à Washington.

./.

- 3 -

Les quelques considérations qui précèdent démontrent suffisamment combien ce problème mérite d'être étudié de plus près. Il nous intéresserait vivement de savoir ce que vous en pensez. Nous nous tenons bien entendu à votre entière disposition pour en discuter à l'occasion.

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL
Organisations Internationales



Annexe:

copie d'une lettre